

**Rectorat de l'académie de Créteil
Division des établissements
Département de l'accompagnement
et du suivi des politiques éducatives
Service des projets et des crédits**

Affaire suivie par :
Christine Santos
Tél : 01 57 02 64 57
Mél : ce.daspe@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

Annexe 3

Circulaire n° 2020-085

ÉCOLE OUVERTE – FICHE DE CANDIDATURE À UNE PREMIÈRE INSCRIPTION

à adresser **dès réception** par courrier électronique à ce.daspe@ac-creteil.fr

ainsi qu'au correspondant de votre département à la direction des services départementaux de l'éducation nationale (cf. coordonnées annexe 2)

Cette fiche nous permettra de vous créer un compte sur l'application AppliEO

| Coordonnées de l'établissement | Répartition des jours d'ouverture par session (1) |
|---|--|
| RNE : Nom de l'établissement : Ville : Téléphone : Nom du chef d'établissement : | |
| date de la délibération du conseil d'administration adoptant le principe de participation au dispositif Ecole ouverte 2021 (joindre une copie de la délibération) : | |
| ou date prévue si le CA ne s'est pas encore réuni pour délibérer sur ce projet. | |

(1) Ouverture obligatoire durant les vacances : 15 jours

Été : durée obligatoire de 10 jours (fractionnables), sauf le mardi 31 août 2021 jour de pré-rentree des enseignants, Autres périodes de vacances scolaires printemps et Toussaint : durée obligatoire de 5 jours (fractionnables). Pas d'ouverture en février lors d'une première candidature.